

1^{er} CHALLENGE CYCLISTE



Catégories : Pass'Cyclisme D1-D2 et Pass'Cyclisme D3-D4

CALENDRIER 2018 DU CHALLENGE U ESTUAIRE :

- MONTOIR DE BRETAGNE : 5 MAI 2018
- PRINQUIAU : 17 JUIN 2018
- MONTOIR DE BRETAGNE : 24 JUIN 2018



REGLEMENT DU CHALLENGE 2018 :

Art. 1 : Le challenge est réservé aux catégories Pass'cyclisme D1-D2 et Pass'cyclisme D3-D4

Art. 2 : Le challenge se disputera sur trois épreuves (Le 5 mai à Montoir de Bretagne, le 17 juin à Prinquiau et le 24 juin à Montoir de Bretagne)

Art. 3 : La participation aux trois épreuves est obligatoire pour avoir accès au classement final du challenge

Art. 4 : Classement sur 15 coureurs à chaque épreuve

Art. 5 : Grille de points à chaque épreuve du 1^{er} au 15^{ème} :
20pts – 18pts – 16pts – 14pts – 12pts – 10pts – 9pts – 8 pts – 7pts – 6pts – 5 pts – 4 pts – 3 pts – 2 pts
1pts

Art. 6 : La participation de la dernière épreuve est obligatoire pour accéder au classement final

Art. 7 : En cas de changement de catégorie en cours de saison (par exemple passage de Pass'cyclisme D3 à Pass'cyclisme D2), le coureur sort du classement générale de sa catégorie initiale. Tout en gardant ses points.

Art. 8 : En cas d'égalité de point lors du classement final qui sera fait le dimanche 24 juin à Montoir de Bretagne, la place de cette dernière course est déterminante.

L'organisateur, Le Montoir Atlantique Cyclisme.

